

# Chronique roubaissienne

BUREAU : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX  
TELEPHONE — Numéro 328 — TELEPHONE

## Avis à nos Rédacteurs & A NOS CORRESPONDANTS

Dans les circonstances que nous traversons, étant donné l'abondance de copie et l'extension considérable du tirage de chaque numéro, nous sommes obligés d'écarter nos habitués de nos éditions — nous devons informer nos rédacteurs et correspondants que toute copie qui ne serait pas de l'information stricte et urgente et qui nous parviendrait après dix heures du soir ne pourra être publiée que le surlendemain.

### Où ? Quand ?

Le journal des capitalistes roubaissiens de manque pas de toupet, il était certainement le premier sur les lieux le jour de la catastrophe.

Depuis huit jours nous demandons au patron député-maire, pourquoi il a refusé de convoquer le Conseil municipal.

La minorité socialiste ne cesse pas depuis quatre jours de poser la même question.

La convocation du Conseil municipal, déclare le journal patronal, nous avons déjà dit pourquoi elle n'a pas paru urgente.

Où avez-vous dit cela ? Quand l'avez-vous dit ? Nous avons vainement impués le « Journal de Roubaix » sans trouver l'explication du refus municipal.

Dans le numéro portant la date du 17 mars on peut lire : « Si l'on s'étoit contenté de faire voter le crédit immédiat de 5.000 fr. réclamé par les collectivistes, il aurait été écarté que l'élan de la charité publique fut arrêté et que l'on eût ce qui était assuré. »

Ce n'est pas cela l'explication, nous ne voulons, nous ne pouvons pas le croire.

Qui a jamais parlé de se contenter ? de faire voter le crédit immédiat de 5.000 fr. réclamé par les collectivistes ?

Personne.

Qui a jamais parlé de l'élan de la charité publique sacrifiant le jour où le Conseil municipal de Roubaix aurait voté un crédit quelconque.

Personne.

Nous nous trompons, M. Motte prétend avoir eu cette crainte, les docteurs de M. Motte estiment ne s'être jamais vus en pareil danger, la majorité de M. Motte déclare avoir frissonné tout un printemps. Nous avons été le Conseil municipal de Lille se réunissant le lendemain de la catastrophe et votant une somme de 10.000 francs.

Nous parlons aujourd'hui de ce qui s'est fait à La Madeleine, près Lille, où le Conseil fit spécialement réuni pour secourir les victimes de Courrières.

Le Conseil décide, voyons-nous dans le compte-rendu de séance, l'ouverture d'une souscription qui sera déposée au secrétariat de la mairie, pour y recevoir les offrandes de nos Madeleinois et pour centraliser les quêtes faites au bénéfice des victimes et vote une somme de 500 francs pour inscrire la Ville en tête de la liste.

Il décide l'organisation d'un grand concert qui se fera dans le grand hall de la nouvelle école de filles, le 22 avril prochain, avec la concours des trois sociétés musicales suivantes :

M. Motte, secrétaire des leçons données par nos amis de Lille et de La Madeleine.

Nous refusons à croire que l'explication de votre refus se trouve dans le « Journal de Roubaix » portant la date du 17 mars.

Ce n'est pas une explication en effet : ce serait l'aveu d'une malhonnêteté envers vos concitoyens. Or, un maître n'a pas le droit d'avouer de la malhonnêteté quand il s'agit de ses élèves.

Où donc et quand, l'organe capitaliste a-t-il dit pourquoi la réunion n'était pas urgente ?

### Soyez logique

Le capitaine Motte nous fait répéter l'autre jour par l'organe qui s'appelle l'administrateur, « Si l'on s'étoit contenté de faire voter le crédit immédiat de 5.000 francs réclamé par les collectivistes, il aurait été écarté que l'élan de la charité publique fut arrêté et que l'on eût ce qui était assuré. »

Ce n'est pas cela l'explication, nous ne voulons, nous ne pouvons pas le croire.

Qui a jamais parlé de se contenter ? de faire voter le crédit immédiat de 5.000 fr. réclamé par les collectivistes ?

Personne.

Qui a jamais parlé de l'élan de la charité publique sacrifiant le jour où le Conseil municipal de Roubaix aurait voté un crédit quelconque.

Personne.

Nous nous trompons, M. Motte prétend avoir eu cette crainte, les docteurs de M. Motte estiment ne s'être jamais vus en pareil danger, la majorité de M. Motte déclare avoir frissonné tout un printemps. Nous avons été le Conseil municipal de Lille se réunissant le lendemain de la catastrophe et votant une somme de 10.000 francs.

Nous parlons aujourd'hui de ce qui s'est fait à La Madeleine, près Lille, où le Conseil fit spécialement réuni pour secourir les victimes de Courrières.

Le Conseil décide, voyons-nous dans le compte-rendu de séance, l'ouverture d'une souscription qui sera déposée au secrétariat de la mairie, pour y recevoir les offrandes de nos Madeleinois et pour centraliser les quêtes faites au bénéfice des victimes et vote une somme de 500 francs pour inscrire la Ville en tête de la liste.

Il décide l'organisation d'un grand concert qui se fera dans le grand hall de la nouvelle école de filles, le 22 avril prochain, avec la concours des trois sociétés musicales suivantes :

M. Motte, secrétaire des leçons données par nos amis de Lille et de La Madeleine.

Nous refusons à croire que l'explication de votre refus se trouve dans le « Journal de Roubaix » portant la date du 17 mars.

Ce n'est pas une explication en effet : ce serait l'aveu d'une malhonnêteté envers vos concitoyens. Or, un maître n'a pas le droit d'avouer de la malhonnêteté quand il s'agit de ses élèves.

Où donc et quand, l'organe capitaliste a-t-il dit pourquoi la réunion n'était pas urgente ?

Le conseil municipal est convoqué pour vendredi soir et le crédit sera voté deux jours avant que les députés parcourent la ville.

Il serait bon pourtant de savoir un peu à quoi les tenir et ne pas agir comme de vulgaires géométriciens.

SI L'ETAIT A GRANDIR QUE L'ELAN DE LA CHARITE PUBLIQUE FUT ARRÊTÉ ET QUE L'ON ESTIMAT QU'IL C'ETAIT ASSURÉ, M. Motte n'aurait pas pu convoquer le conseil avant lundi.

SI L'ON A BIEN A CRANDIR EN FIXANT LA REUNION, VENDREDI SOIR, QU'ON AVOIT DIT QU'ON ESTIMAIT QU'IL C'ETAIT ASSURÉ, M. Motte n'aurait pas pu convoquer le conseil avant lundi.

SI L'ON A BIEN A CRANDIR EN FIXANT LA REUNION, VENDREDI SOIR, QU'ON AVOIT DIT QU'ON ESTIMAIT QU'IL C'ETAIT ASSURÉ, M. Motte n'aurait pas pu convoquer le conseil avant lundi.

### M. MOTTE DÉFEND DE QUÊTER

Nous avons promis d'y revenir et ce ne sont pas les calculs du Journal de Roubaix qui nous empêcheront de tenir notre promesse, nous continuons.

Da dit dans la gazette capitaliste :

« Les collectivistes ne daignent pas le change à la parole. Or, un pas de leur part, ils ne s'arrêtent pas à leur énoncé de commande pour secourir des milliers d'êtres désolés et qu'on ne peut pas laisser mourir. »

D'ailleurs, ce qui a touché les conseillers de la majorité, ce n'est pas, ils le savent, le refus, si l'on veut, de convoquer le Conseil municipal, mais le refus de l'administration de commander pour secourir librement et sans contrôle le jour de la catastrophe. C'est le contrôle officiel, municipal, qui a été refusé et de la souscription qui ne peut pas être faite.

Le Journal des capitalistes altere la vérité et

calomnie avec une facilité réellement surprenante. De même qu'il refuse de convoquer le Conseil parce que la minorité socialiste réclame la réunion immédiate, de même on refuse de quitter la Coopérative « La Paix » parce que c'est une coopérative socialiste.

L'administration municipale de M. Motte ne permettra jamais à un adversaire politique de quâder, elle continue sa politique haineuse et se refuse même en présence des cadavres qui jonchent le carreau de la mine.

Voilà la véritable raison du refus, voilà pourquoi la Coopérative « La Paix » n'est pas admise à quâter.

### CHUTE GRAVE

Lundi, vers cinq heures du soir, M. Jean Toch, 55 ans, peintre, demeurant rue Bernard, 54, était occupé à badigeonner la façade du magasin de Saint-Jacques, rue du Collège, 21, pour le compte de M. Clety, son patron, lorsque l'échelle se brisa et l'ouvrier fut projeté sur le sol. Dans sa chute, le peintre se fit une entorse au pied gauche. M. le docteur Dubois, appelé à lui donner des soins, l'a fait admettre à l'Hôpital-Dieu.

### RESULTATS D'ADJUDICATION

Mardi, à onze heures du matin, a eu lieu la mairie l'adjudication des travaux d'empierrement de l'avenue Julien-Lagache.

Etaient présents : M. Watline, adjoint au maire ; Paul Despature, César Gaydet, conseillers municipaux ; Laitreux, directeur de la voirie, et Maurice Salambert, receveur municipal.

Ont soumissionné : M. Louis Cauchie, 11 % de rabais ; Louis Delannoy, 11 % de rabais ; Léon Honoré, 8 % de rabais ; Séverin Desverny et Henri Thiébaud, 12 % de rabais ; Louis Cauchie, 17 % de rabais ; César Duriez, 13 % de rabais ; Narcisse Plaqueit, 11 % de rabais ; Camille Degraeve, 10 % de rabais ; Carotte fils, 9 % de rabais et Vandekerckhove père, 9 % de rabais.

M. Louis Cauchie est nommé adjudicataire.

### CHEZ LES ANCIENS ELEVES

M. Lefebvre, doyen de la Faculté des Lettres de Lille, fera une conférence le dimanche 25 mars 1906, à dix heures, dans la salle des fêtes de l'Hippodrome de Roubaix, sous la présidence de M. le recteur de l'Académie de Lille.

Le sujet traité sera le sujet suivant : « Les Anciens ». La conférence sera suivie d'un concert donné par le programme :

1. M. O. Leconte, chanteur de genre, dans son répertoire. — 2. Air du Chevalier Jean (J. J. Rousseau). — 3. Air de l'opéra de M. B. Genty, violoncelle. — 4. Air de Rigoletto (Verdi). — 5. Dixième qui se termine (X.). M. B. Hennel, ténor. — 6. Duo de Faust (Gounod). M. Vandekerckhove et M. Dupont, baryton. — 7. Les quatre frères Clagnans, dans leur répertoire.

Orchestre-accapagnateur : Mme Des Waspelaere.

### DES ECOLES PUBLIQUES

M. Lefebvre, doyen de la Faculté des Lettres de Lille, fera une conférence le dimanche 25 mars 1906, à dix heures, dans la salle des fêtes de l'Hippodrome de Roubaix, sous la présidence de M. le recteur de l'Académie de Lille.

Le sujet traité sera le sujet suivant : « Les Anciens ». La conférence sera suivie d'un concert donné par le programme :

1. M. O. Leconte, chanteur de genre, dans son répertoire. — 2. Air du Chevalier Jean (J. J. Rousseau). — 3. Air de l'opéra de M. B. Genty, violoncelle. — 4. Air de Rigoletto (Verdi). — 5. Dixième qui se termine (X.). M. B. Hennel, ténor. — 6. Duo de Faust (Gounod). M. Vandekerckhove et M. Dupont, baryton. — 7. Les quatre frères Clagnans, dans leur répertoire.

Orchestre-accapagnateur : Mme Des Waspelaere.

### SOCIETE REPUBLICAINE

DES CONFERENCES POPULAIRES

Jeudi 22 mars, à huit heures et demie du soir, salle Naxos, rue Sébastopol, conférence par M. Lefebvre, doyen de la Faculté des Lettres de Lille, sous la présidence de M. le recteur de l'Académie de Lille.

Le sujet traité sera le sujet suivant : « Les Anciens ». La conférence sera suivie d'un concert donné par le programme :

1. M. O. Leconte, chanteur de genre, dans son répertoire. — 2. Air du Chevalier Jean (J. J. Rousseau). — 3. Air de l'opéra de M. B. Genty, violoncelle. — 4. Air de Rigoletto (Verdi). — 5. Dixième qui se termine (X.). M. B. Hennel, ténor. — 6. Duo de Faust (Gounod). M. Vandekerckhove et M. Dupont, baryton. — 7. Les quatre frères Clagnans, dans leur répertoire.

Orchestre-accapagnateur : Mme Des Waspelaere.

### LES EMPLOYES D'OUTROI

Les membres de la Ligue des employés d'outroi de Roubaix se sont réunis le samedi 17 mars.

Les ligues de Lille et Tourcoing y étaient représentées par plusieurs de leurs membres.

M. Motte, secrétaire de la Ligue de Roubaix, M. Bataille, qui avait été délégué au Congrès organisé à Saint-Quentin, par la Fédération des employés d'outroi de France, les 11, 12, et 13 courant, a rendu compte de sa mission.

M. Vanasse, secrétaire de la dite ligue, a en quelques paroles éloquentes, remercié M. Bataille pour le dévouement dont il fait preuve depuis son départ et pour l'abandon de sa situation relative en lui remettant un bronze d'argent représentant « l'Avenir » — une grue de leur reconnaissance.

Après cette marque de sympathie les délégués des ligues de Lille et Tourcoing ont émis la résolution d'organiser des conférences de solidarité avec les employés d'outroi de Roubaix.

### CATABOTHE DE COURRIERES

Souscription publique

La souscription publique ouverte par la ville de Roubaix a dépassé aujourd'hui 25.105 fr.

### LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez M. Esch Broux, M. Gaston Evrard, 28 ans, receveur, demeurant rue de Soubise, cité Saint-Jacques, 12, a reçu dans l'après-midi une paie de 10 fr.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue de la République, 12, a été piqué à la cheville gauche par la chute d'une corde.

Dix jours de repos.

Chez M. Despature, lissier, demeurant angle des rues de Flandre et Drouot, a été piqué à la main droite par un coup de navette.

Dix jours de repos.

Chez M. A. et E. Motte, M. Jean Demoulemont, 40 ans, mécanicien, demeurant rue